

AVRIL 2018 - N° 16
www.moiransenmontagne.fr

BRÈVES MUNICIPALES



LE MAGAZINE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION POUR CONFORTER LA DYNAMISATION DU CENTRE



Directeur de la publication : Serge Lacroix
Directrices de la rédaction :
Laurence Mas - Joelle Ragozza - Isabelle Morlot-Dehan
Service Communication / Mairie de Moirans-en-Montagne



Ville de Moirans-en-Montagne



ÉDITO

Cette année 2018 a commencé sur les chapeaux de roues pour la municipalité : finalisation de l'étude sur la revitalisation du bourg-centre avec des ateliers de concertation avec la population, mise en œuvre pratique du nouveau plan de circulation, à l'essai pour une année, préparation des budgets 2018 avec l'élaboration du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, modifications dans l'organisation du personnel, etc.

Ce travail au quotidien est captivant et consommateur de temps, mais reste néanmoins passionnant. Toutefois, nous avons été récompensés en ce début d'année : l'Association des Maires du Jura, en partenariat avec le Progrès, a remis le trophée du commerce à la commune de Moirans-en-Montagne. Ce prix est le résultat du travail mené par la municipalité pour maintenir et développer le commerce dans notre bourg-centre, mais il ne serait rien sans les commerçants eux-mêmes. Je tiens une nouvelle fois à les remercier pour leur contribution. Ce résultat, nous le devons aussi à la clientèle qui fréquente les boutiques et qui les font vivre au quotidien. Nous devons cependant rester vigilants, car chacun sait que l'activité commerciale est un secteur fragile.

C'est aussi pour cette raison que nous travaillons sur la revitalisation de notre centre-ville, qui doit être un lieu où les gens ont envie de venir, pour y habiter, faire leurs courses ou passer un bon moment autour d'une animation. Pour cela, ils doivent s'y sentir bien. C'est tout le travail de réflexion que nous menons depuis près de 2 ans. Les réactions sont parfois vives sur certaines décisions. Nous les comprenons, mais il nous appartient de travailler pour l'intérêt général avant tout.

Le nouveau plan de circulation perturbe, comme tout changement dans notre quotidien. Il a été élaboré à partir d'un état des lieux, c'est-à-dire tout ce qui ne fonctionne pas ou mal aujourd'hui, complété par des comportements excessifs : vitesse, stationnements sur les trottoirs, etc. Il ne répond pas à toutes les demandes des individus, mais tente de répondre à l'intérêt général. Il n'est pas définitif : nous relèverons toutes les remarques qui nous seront adressées et ferons le point régulièrement. Pour nous communiquer ces remarques, je compte sur votre esprit civique.

L'élaboration du budget 2018 a été difficile cette année sur le plan technique, puisque nous avons dû tenir compte des décisions de la Communauté de Communes Jura Sud : une hausse de la fiscalité intercommunale couplée à une baisse des fiscalités communales. Elle a également été difficile parce que les résultats du compte administratif 2017 sont moins favorables et que les dotations de l'Etat continuent de baisser. Nous avons donc décidé de contracter un emprunt pour financer nos investissements : la conjoncture est favorable, les taux d'intérêt restent très attractifs. Il s'agit du premier emprunt voté par notre équipe depuis son élection en 2014.

Enfin, l'organisation de notre personnel a subi quelques modifications, suite au départ de Sylvie Javourez de la Communauté de Communes Jura Sud. Sylvie était mise à disposition de la commune à mi-temps pour gérer la salle des fêtes. Le poste de Sylvie à Jura Sud sera pourvu par Eric Danjean et Catherine Bouvier, tous deux agents communaux ayant demandé leur mutation vers Jura Sud. Victor Brossard remplacera Eric Danjean aux Services Techniques et Mina Messaf remplacera pour partie Catherine Bouvier. Je tiens à remercier tous ces agents pour leur implication et leur dévouement au service de la collectivité.

Les budgets étant votés, il nous appartient maintenant de poursuivre notre mission : mener à bien l'ensemble des projets au quotidien, toujours à l'écoute des administrés.

Je vous invite à lire attentivement cette nouvelle édition des Brèves, riche en informations.

Serge LACROIX

FINANCES

L'analyse des comptes administratifs de l'année 2017 permet de faire le point sur l'exécution du budget voté en début d'année.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 février 2018, a procédé à cet examen.

Dépenses et recettes de fonctionnement :
quel résultat à fin d'année 2017 ?

| | |
|------------------|-------------|
| Dépenses totales | 1 736 371 € |
| Recettes totales | 2 709 308 € |
| Résultat | 972 937 € |

Les dépenses ont été contenues : + 2 % par rapport à l'année précédente. Les recettes ont été pénalisées par des ventes de bois moins fructueuses que l'an passé (adjudications des feuillus) mais également par la baisse des dotations versées par l'Etat et surtout les cessions de terrains moins favorables (2016 a été marquée par la vente du terrain pour le groupe Schiever - Atac / Bi1).

La capacité d'autofinancement nette (dépenses moins les recettes moins le remboursement de l'emprunt) s'est dégradée : 103 K€ en 2017 contre 237 K€ en 2016, en raison de cette baisse des recettes.



Un résultat net de 255 606 € à fin 2017, contre 534 460 € à fin 2016.

La commune poursuit ses efforts en matière d'investissement avec des marges de manœuvre étroites, sans emprunt depuis 2015 et sans augmentation de la pression fiscale. L'épargne (= le résultat net à fin d'année) reste positif mais diminue.

Projets d'investissement :
quel avancement à fin d'année 2017 ?

| | |
|------------------|-------------|
| Dépenses totales | 1 798 069 € |
| Recettes totales | 1 080 738 € |
| Résultat | -717 331 € |

Les travaux effectivement réalisés : reprise du mur et éclairage public de la rue du Moulin, programme de voirie (enrobés), réfection complète du parvis de l'église, réalisation du trompe-l'œil au passage de l'hôtel de ville, de l'œuvre sur le giratoire sud avec le lycée Pierre Vernotte, réalisation de l'étude de programmation pour la revitalisation du bourg-centre, de l'étude de la chaufferie pour la salle des fêtes, la poste et la mairie, acquisition d'un véhicule, de la classe mobile pour l'école primaire, de nouveaux mobiliers pour le fleurissement.

Les travaux non engagés : façade sud de l'église, acquisition et démolition de 4 immeubles de la Côte du Four et rue Roussin, travaux d'accessibilité dans les écoles.

Pourquoi ? Les subventions n'ont pas été notifiées.

| Ratios | CA 2017 | Moyenne de la strate 2016 |
|---------------------------------------|---------|---------------------------|
| Dépenses réelles de fonct. / hab | 747 € | 777 € |
| Produit Impôts directs / hab | 428 € | 421 € |
| Recettes réelles de fonct. / hab | 935 € | 915 € |
| Dépenses d'équipement / hab | 448 € | 288 € |
| Encours de dette / hab. | 1 192 € | 759 € |
| Dotations et Participations / hab. | 157 € | 226 € |
| Frais de personnel / dépenses réelles | 33,5% | 48,0% |
| Subventions versées / hab | 90 € | 47 € |
| Charges financières / hab | 38 € | 24 € |

FINANCES

Le résultat des comptes administratifs de l'année 2017 permet d'élaborer ensuite les budgets primitifs de la collectivité. Cet exercice a été cette année impacté par la préparation du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité actuellement en cours de discussion entre la Communauté de Communes Jura Sud et chaque commune.

Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité : c'est quoi ?

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de la communauté de communes. En clair, l'objectif d'un tel pacte entre les communes et la communauté de communes est d'optimiser les moyens financiers pour conserver les services et structures, qu'ils soient communautaires ou communaux.

Et pour Moirans-en-Montagne ? Bourg-centre de la Communauté de Communes Jura Sud, Moirans est aussi pénalisé par les charges dites « de centralité » (prise en charge de certaines dépenses d'équipements bénéficiant à l'ensemble du territoire). La baisse des impôts locaux de Moirans pour 2018 correspond à la hausse des impôts de Jura Sud, moins certaines charges de centralité. L'incidence sur les impôts locaux des moirantins est donc minimisée.

Comment faire ?

En calculant tout ce qu'il est judicieux de faire pour que la Communauté de Communes Jura Sud ainsi que les communes puissent optimiser leurs dotations venant de l'Etat.

Exemple pour 2018 : Jura Sud peut bénéficier d'une hausse significative des dotations de l'Etat, si elle lève davantage d'impôt. Le produit de cette hausse est reversé aux communes, qui, selon leurs moyens, s'engagent à baisser d'autant leurs impôts. L'incidence sur le contribuable est ainsi minimisée.

Budget 2018 : pour quoi faire ?

Fonctionnement : 2,7 millions €

Entretien du patrimoine (723 K€) : bâtiments communaux, voirie, éclairage public, véhicules & engins, forêt, fleurissement, illuminations etc.

Assainissement et eau potable (388 K€) : fonctionnement de la station d'épuration, des réseaux de collecte

Education (177,5 K€) : crédits scolaires et périscolaires, séjours pédagogiques et actions éducatives (écoles, accueil de loisirs)

Culture et animation (48 K€) : cinéma, comité culturel d'animation, festival de musique, fête de l'écotourisme, JEMA, adhésions aux labels, actions de communication (brèves etc.), subventions aux associations

Action sociale (13,5 K€) : repas des personnes âgées, colis de Noël, accueil des demandeurs d'asile

Gestion des ressources humaines (629 K€) : 16 équivalents temps plein (19 agents), dont 2 mutations, 1 départ à la retraite, 1 mise en disponibilité et 2 recrutements

Investissement : 2,6 millions €

Revitalisation du bourg-centre (348 K€) : finalisation de l'étude de programmation, ilot Côte du Four, ilot rue Roussin, façade de l'église, aire de jeux de la crèche, honoraires pour maîtrise d'œuvre 2019

Environnement (340 K€) : projet de chaufferie bois, réhabilitation des espaces pastoraux, de la zone humide du Chazal, acquisitions foncières Mont Robert, raccordements sur le réseau d'eaux usées.

Mises aux normes et sécurisation (170 K€) : accessibilité écoles, sécurité incendie et autres à l'hôtel de ville, gendarmerie

Programme de travaux Voirie et Eclairage Public (96 K€) : réfection d'enrobé, changement des éclairages au centre ville, ralentisseur, signalétique du nouveau plan de circulation

Nouveaux équipements (58 K€) : véhicule électrique de voirie, nouveau serveur, nettoyeur haute pression, sonorisation pour les commémorations, nouvel écran de cinéma

REVITALISATION

Finalisation de l'étude pour signer avec les partenaires financiers : Région, Etat, etc.

L'étude de programmation menée en collaboration avec les cabinets *Soliha* et *Au-Delà du Fleuve* est en cours de finalisation. Après le diagnostic, la définition des enjeux et la liste des opérations à engager, la prochaine étape consiste à décrire précisément chaque opération (travaux de démolition, acquisition d'immeubles).

Quelles sont ces opérations ?

Action n°1 : essai-test plan de circulation

Action n°2 : Plan de circulation

Action n°3 : Stationnement

Action n°4 : Modes doux

Action n°5 : Typologie des voies et aménagement des espaces publics

Action « Reconquête de la couronne de jardins et des coteaux »

Action « Logements, déclinaison typologique de l'habitat traditionnel »

Action « Commerces, centralité facteur de vitalité commerciale »

Action « La Grenette - Porte d'entrée et cœur de ville »

Action « Le Musée - Pôle Enfance et lien au centre ville »

Action « L'église - Reconquête d'un cœur d'ilot à animer »



Pour chaque opération, un budget prévisionnel sera établi et les financeurs seront consultés.

L'objectif est de signer la convention de 3 ans avec la Région Bourgogne Franche-Comté en mai 2018. Les premiers dossiers de demande de financement pourront être déposés pour l'année 2019.



Les ateliers de concertation avec la population

3 ateliers se sont déroulés depuis le début 2018 :

Mardi 27 février 2018 - Atelier sur l'ilot Eglise : en présence des propriétaires des immeubles et des locataires. Echange sur les propositions d'aménagement.

Vendredi 2 mars 2018 - Atelier sur le marché hebdomadaire : en présence des commerçants sédentaires et non-sédentaires. Echange sur le projet d'installation du marché au centre-ville (Grenette et extérieur de l'Hôtel de Ville).

Jeudi 15 mars 2018 - Atelier « Côté cour, côté jardin » : en présence des propriétaires des immeubles du centre-ville. Echange sur les aménagements permettant la mise en valeur des jardins, des balcons, etc.

Globalement, une très bonne participation de la population à ces 3 ateliers de concertation.

De très bons échanges constructifs qui permettront ensuite à la municipalité et aux cabinets d'arrêter des choix sur chacun des sujets.



REVITALISATION

Le plan de circulation : une phase expérimentale pendant une année

Pourquoi changer le plan de circulation actuel ?

Le plan de circulation actuel a des inconvénients majeurs

- Beaucoup de voies à sens unique : vitesses excessives, peu favorable aux flux vers le centre-ville, y compris les flux touristiques
- Complexe et peu lisible pour les personnes extérieures, une signalétique insuffisante
- Certains carrefours peu sécuritaires
- Stationnement au cœur de ville pour des arrêts courts (accès aux commerces pour une course rapide) peu possible car empêché par des stationnements longue durée.
- Parkings (542 places au total) sous-utilisés ou mal utilisés

Donner envie de venir au centre-ville en rendant l'espace public vivant et sécurisé

- Faciliter la consommation dans les commerces aux usagers du quotidien et aux visiteurs
- Favoriser la découverte du cœur de bourg et de sa vie commerçante
- Créer un lien entre le musée et le cœur de bourg
- La rue n'est pas forcément la route, donc dédiée aux voitures : c'est aussi un lieu de vie et de partage pour les piétons, les vélos, les enfants, etc.
- Créer des zones de « circulation apaisée » : une « zone 20 » de rencontre afin que les piétons puissent circuler en sécurité, ainsi que des zones 30 avec des équipements pour ralentir les voitures

Qu'est-ce que cela implique pour nous tous ?

- * Une volonté de participer à la réussite du projet en respectant les réglementations en matière de stationnement et de vitesse
- * Une volonté de privilégier l'intérêt général en « jouant le jeu »
- * Un esprit d'agir pour son bourg-centre en ayant simplement un esprit civique
- * Une certaine acceptation du changement pour un meilleur environnement et cadre de vie

Je suis pressé, je peux me garer 2 minutes sur les places de stationnement de la Rue Pasteur ou de la rue Roussin pour acheter mon pain, mes cigarettes, retirer de l'argent, ...

Je viens faire mes courses chez les commerçants du centre-ville, je me gare sur les parking situés à l'arrière de l'hôtel de ville, rue du Jura, etc. et je laisse les stationnements de la rue Pasteur et de la rue Roussin pour les gens pressés

Si j'habite au centre ville, je ne me gare pas Rue Pasteur ni Rue Roussin, mais sur les parkings situés à l'arrière

Je ne me gare pas sur la chaussée, à cheval sur le trottoir, sur le passage piéton, devant le magasin, ...

Je peux marcher dans les rues avec mes enfants, ma poussette, sans craindre qu'une voiture ne surgisse

Je peux découvrir le centre ville de Moirans-en-Montagne, dans un espace apaisé et convivial, comme dans beaucoup d'autres centres villes

J'ai envie de venir au centre-ville pour faire un tour à pied



ASSOCIATIONS

Le carnaval organisé par le Comité Culturel d'Animation et l'Union Commerciale



Un samedi 17 mars pluvieux mais festif !



Malgré la pluie, beaucoup de participants et de la bonne humeur pour le défilé !



Après la cavalcade, le spectacle

ASSOCIATIONS

Salon des arts cynégétiques

Un salon des arts de la chasse aura lieu du 4 au 6 mai 2018 à la Grenette.

Organisé par l'Association Jurassienne des Chasseurs de Grand Gibier, ce salon présentera, entre autres, une exposition de trophées. Entrée gratuite.

Salon des arts cynégétiques

4, 5, 6 mai 2018

Grenette de l'Hôtel de Ville



Fête de la Musique

Le Comité Culturel d'Animation organise la fête de la musique jeudi 21 juin 2018.

Au programme cette année : les groupes « Les V'las » et « Rue les Brouettes », ainsi que l'ensemble Musiques du Monde.

Pour toute information, veuillez contacter le Service Communication de la mairie au 03 84 42 01 58

communication@moiransenmontagne.fr



Rue Les Brouettes

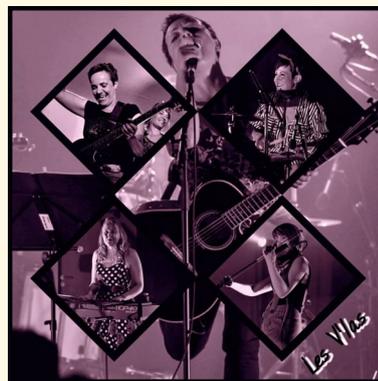


Fête de la Musique

Jeudi 21 juin 2018

à partir de 19h30

Centre-ville de Moirans-en-Montagne



Les V'las

ASSOCIATIONS

De nouveaux locaux pour MoiranSolidarité

La friperie de MoiranSolidarité s'est installée dans de nouveaux locaux mis à disposition par la commune. Mieux adaptés et surtout plus fonctionnels que ceux de l'ancienne boutique qu'occupait jusqu'alors l'association, ces nouveaux lieux spacieux et accueillants enregistrent une hausse sensible de leur fréquentation.

Aussi, au vu de ce succès grandissant, la friperie ouvrira ses portes également les mercredis après-midis.

Bien que l'association ait pour finalité l'aide aux plus démunis, rappelons que **le local est ouvert à tous** et que chacun peut y trouver son bonheur à des prix défiant toute concurrence.



Friperie MoiranSolidarité

Ouverture le **vendredi** de 10h00 à 12h00
et le **mercredi** de 16h30 à 18h30.

49 rue du Jura à Moirans-en-Montagne
Tél. : 03 84 42 03 43

SANTÉ

La vaccination en conférence

À la demande des professionnels de la Maison de Santé Jura Sud, le Docteur Leroy, du CHU de Besançon, organisera une conférence sur la vaccination le **mercredi 27 juin 2018**. Entrée libre.

Salle des Fêtes (Mezzanine) en soirée



COMMUNICATION

Les Brèves Municipales dans votre boîte à lettres

La distribution des Brèves Municipales est assurée par les services de La Poste.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous ne les recevez pas dans votre boîte à lettres à chaque parution (janvier, avril, juillet, octobre).



Service Communication
Mairie de Moirans-en-Montagne
isabelle MORLOT-DEHAN

Tél. : 03 84 42 01 58

communication@moiransenmontagne.fr

LABELS

Moirans-en-Montagne organisera sa première fête de l'écotourisme le 26 mai

La fête de l'écotourisme est un événement national lancé en 2015 pour concrétiser le positionnement écotouristique de « Station Verte » auprès du grand public. Il propose aux stations labellisées d'organiser tout au long du mois de mai des animations et activités en rapport avec l'écotourisme.

Souhaitant s'impliquer dans cette démarche, la commune de Moirans-en-Montagne, labellisée en 2014, a décidé d'organiser une importante manifestation

le samedi 26 mai 2018.



Moirans-en-Montagne

Nettoyage de printemps
Rendez-vous 9 heures
devant la mairie

**Circuit
historique**

**Ateliers
tout public**

Expositions

**Marche de
découverte**



**Marché de producteurs
et d'artisans locaux**
à partir de 10 heures
en centre-ville

**Restauration
à partir de midi**

Animations

Conférence

**Randonnées
pédestres et VTT**



Contact : Mairie de Moirans-en-Montagne
03 84 42 01 58

à découvrir le samedi 26 mai

Après une matinée dédiée au nettoyage de printemps, un marché d'artisans et de producteurs locaux prendra place en centre-ville où la commune mettra à disposition tables, bancs et barbecues pour que chacun puisse déjeuner sur place en toute autonomie. Les commerçants et restaurateurs proposeront également une palette de produits et de menus estampillés « fête de l'écotourisme ».

Les animations et activités débuteront en début d'après-midi - randonnées pédestres et VTT, balade historique commentée du centre-ville, ateliers, etc. - et se poursuivront jusqu'en fin de journée. Le programme des activités sera disponible sous peu en mairie, à l'Office de Tourisme Jura Sud, au Musée du Jouet et à la Ludythèque. Il sera également téléchargeable sur le site internet de la mairie : www.moiransenmontagne.fr

Les différentes activités proposées ne nécessitent aucune réservation préalable.

Pour toute information :

Service Communication
Mairie de Moirans-en-Montagne
Tél. : 03 84 42 01 58

communication@moiransenmontagne.fr

A VOS POSTES !

les fréquences de la TNT changent

Si vous recevez les chaînes de télévision par antenne râteau, vous êtes concernés par cette information.

Pour continuer à recevoir la TNT à partir du 24 avril, quelques réglages s'avèrent nécessaires à partir de la télécommande de votre téléviseur ou de votre adaptateur TNT.

Depuis quelques semaines, L'ANFR mène une campagne de communication sur l'ensemble des médias locaux, et des plateformes d'information sont mises à la disposition du public.



www.recevoirlatnt.fr

0970 818 818 (appel non surtaxé)

ECLAIRAGE PUBLIC

Des économies pour 2018

Le programme e-Lum du SIEDEC pour 2018 prévoit le changement de toutes les lampes des éclairages publics du centre ville par des ampoules basse consommation.

Avec, à la clé, **une économie de 200 € par lampe et par an !**



Petit rappel : si vous constatez une anomalie de fonctionnement sur un éclairage public, il vous suffit de relever la référence inscrite sur le poteau et de nous la communiquer soit par téléphone (03.84.42.01.58) soit par mail (contact@moiransenmontagne.fr) en nous indiquant le type de panne : clignotement, extinction, poteau accidenté, ...
Merci !

COMMERCE

De nouveaux gérants au Regardoir

Fabrice Mercier, cuisinier, et Tarek Sendid, serveur, sont les nouveaux gérants du restaurant Le Regardoir.

Depuis fin janvier ils assurent la relève de Clémence Mariller qui gérait l'établissement depuis 10 ans.

Restaurant Le Regardoir

45 avenue de Franche-Comté à Moirans-en-Montagne

Tél. : 03 84 42 01 15



Moirans-en-Montagne, Trophée du développement commercial

Organisée par Le Progrès, avec l'Association des Maires du Jura et le Conseil départemental, la soirée de remise des Trophées du 23 mars a mis à l'honneur les réalisations de communes jurassiennes.



Moirans-en-Montagne, avec 13 créations et 12 reprises, s'est vu remettre le Trophée du développement commercial.

Afin de fêter l'évènement comme il se doit, une réception a été organisée en mairie le 27 mars dernier.

En effet, Monsieur le Maire a souhaité remercier les commerçants moirantins pour leur dynamisme et pour leur implication dans la vie de la commune.



Réception en mairie avec les commerçants

